

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2023

Date de la convocation
9.11.2023

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 23
Votants 26

L'an deux mille vingt trois
le quinze novembre,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT, Mme BONNET,
M. RIGAULT, M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire délégué de Rossay),
M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. VION, Mme TRAVOUILLO, M.
Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, Conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

Mme LEGEARD, M. AUCHER, Mme BAUDU-HASCOET, Mme LIEBOT, M. GANDIER, M. BONNET

Pouvoir de Mme Nathalie LEGEARD à Mme Laurence MOUSSEAU

Pouvoir de M. Francis AUCHER à M. Jean-Louis DOUX

Pouvoir de M. Romain BONNET à Mme Marie-Pierre PINEAU

OBJET DE LA DELIBERATION :

**Avenant organisationnel 2023-2024 : convention de coopération de l'UEE de l'IME
de Véniers à l'école Théophraste Renaudot**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Par délibération du 18.05.2022, le Conseil Municipal a validé la signature d'une
convention de coopération avec l'Unité d'enseignement de l'IME de Véniers.

La rentrée scolaire 2023/2024 a nécessité une nouvelle organisation à la vue des
nouveaux élèves et encadrants concernés par ce dispositif. Aussi, la Directrice de l'IME
sollicite la signature d'un avenant organisationnel au titre de l'année scolaire 2023/2024.

Vu l'avis favorable de la Commission « Jeunesse, Éducation » en date du
2 octobre 2023,

Après examen, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou
son représentant à signer l'avenant organisationnel à intervenir et tout document se
rapportant à ce dossier.

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 24 NOV. 2023

Publié le : 24 NOV. 2023

Notifié le :